

Convocation du **24/06/2025**
Publication le **03/07/2025**
Conseillers en exercice : **43**
Présents : **32**
Quorum : **22**

SEANCE DU 30 JUIN 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° **55_300625**

**OBJET : SPORT ET
EVENEMENTS SPORTIFS**

Approbation des tarifs d'utilisation des équipements sportifs municipaux mis à la disposition de la Faculté des Sciences et du Sport / Aix - Marseille - Université 2025-2026.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur Jérémy PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur Jérémy COETTO (donne pouvoir à Monsieur Jérémy PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

ABSENTS :

Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_55-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025



Délibération n°55_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Monsieur Pascal AGOSTINI rapporte :

La Ville d'Aubagne accueille sur son territoire la Faculté des Sciences du Sport (F.S.S.) dont l'objectif est de former des étudiants dans une optique d'excellence et de favoriser la recherche.

A ce titre, la Ville d'Aubagne considère qu'il est de l'intérêt général communal et du service public du sport, de soutenir la Faculté Aix-Marseille-Université dans l'exercice de ses activités sportives.

Pour ce faire, la Ville et la Faculté ont convenu que ce soutien prendrait la forme d'une mise à disposition de locaux et d'installations sportives, objet d'une convention signée par Monsieur le Maire dans le cadre de la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Municipal.

Cette délibération propose de fixer le montant de la redevance pour la mise à disposition de certains équipements sportifs appartenant à la Commune d'Aubagne en faveur de la Faculté des Sciences et du Sport, pour l'année 2025/2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU les articles L2121-6 et L 2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les articles L2125-1 et suivants du Code Général de Propriété des Personnes Publiques,

CONSIDÉRANT la nécessité de fixer les tarifs d'occupation des équipements sportifs municipaux,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'APPROUVER les tarifs à appliquer à l'occasion de la mise à disposition des équipements sportifs municipaux à la Faculté des Sciences du Sport, ci-après désignés :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_55-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025



TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL			
Année 2025/2026			
Libellé		Unité	Tarif en euros
Stades et assimilés		1h00	18,66 €
Gymnases et assimilés		1h00	13,99 €
Piscine	Bassin entier	1h00	77,74 €
	Par ligne d'eau	1h00	19,44 €

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_55-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=195447GQM268,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
03/07/2025

